

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21.042

L'an deux mille vingt et un, le 19 mars, à 15 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 12 mars 2021

DATE D'AFFICHAGE

Le 12 mars 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

M. Julien DURESSAY, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Corinne MAROLLEAU, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT  
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Bruno JARROIR  
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU  
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Didier SIMONNET  
Mme Madeline TANTIN représentée par M. Gilbert LOUX  
Mme Océane FERNANDES représentée par Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 32

Mme Dominique BERGEROT a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU PALAIS DES CONGRÈS DE ROYAN - DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS

**RAPPORTEUR** : M. MARENGO

Par une délibération de ce jour, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le principe de recours à la Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation du Palais des Congrès de ROYAN.

Conformément à l'article L.1411-5 du C.G.C.T, il convient donc de procéder à la désignation des membres de la Commission d'Ouverture des Plis, qui sera chargée d'analyser les candidatures ainsi que les offres.

La Commission précitée est composée, pour les communes de 3 500 habitants et plus, par le Maire ou son représentant, Président, et par cinq (5) membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de cinq (5) suppléants.

Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

L'article D.1411-5 du C.G.C.T précise que le Conseil Municipal fixe les conditions de dépôt des listes.

Il est donc proposé les conditions de dépôt suivantes :

Les listes contenant titulaires et suppléants, qui peuvent être incomplètes, devront être remises entre les mains du Président de séance du Conseil Municipal avant de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Ouverture des Plis relative à la délégation de service public pour l'exploitation du Palais des Congrès de ROYAN.

Monsieur le Maire lance un appel à candidatures.

Pour la liste « ROYAN FORCE 17 », les candidatures sont les suivantes :

1er titulaire : Didier SIMONNET

1<sup>er</sup> suppléant : Christine DELPECH-SOULET

2<sup>ème</sup> titulaire : Raynald RIMBAULT

2<sup>ème</sup> suppléant : Dominique GACHET-BARRIÈRE

3<sup>ème</sup> titulaire : Nadine DAVID

3<sup>ème</sup> suppléant : Gérard FILOCHE

4<sup>ème</sup> titulaire : Liliane ISENDICK-MALTERRE

4<sup>ème</sup> suppléant : Gilbert THULEAU

5<sup>ème</sup> titulaire : Gilbert LOUX

5<sup>ème</sup> suppléant : Océane FERNANDES

Pour la liste « NOUVEL' R », les candidatures sont les suivantes :

1er titulaire : Christophe PLASSARD

1<sup>er</sup> suppléant : Thomas LAFARIE

Pour la liste « ROYAN A GAUCHE », aucune candidature n'est proposée.

Pour la liste « VIVRE ROYAN 2020 », les candidatures sont les suivantes :

1er titulaire : Thierry ROGISTER

1<sup>er</sup> suppléant : Dominique PARSIGNEAU

Le vote s'effectue à bulletins secrets.

Ont été désignés comme scrutateurs : M. Julien DURESSAY et M. Thomas LAFARIE

Résultats des votes :

Nombre de votants : 32

Nombre de suffrages blancs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 30

Ont obtenu :

- Liste ROYAN FORCE 17 : 26 voix

- Liste NOUVEL R : 2 voix

- Liste ROYAN A GAUCHE : 0 voix

- Liste VIVRE ROYAN 2020 : 2 voix

Ont obtenu :

- Liste ROYAN FORCE 17 : 4 sièges

- Liste VIVRE ROYAN 2020 : 1 siège

L'attribution des sièges à la représentation proportionnelle donne les résultats suivants :

Membres Titulaires

1er titulaire : Didier SIMONNET

2<sup>ème</sup> titulaire : Raynald RIMBAULT

3<sup>ème</sup> titulaire : Nadine DAVID

4<sup>ème</sup> titulaire : Liliane ISENDICK-MALTERRE

5<sup>ème</sup> titulaire : Thierry ROGISTER

Membres Suppléants

1<sup>er</sup> suppléant : Christine DELPECH-SOULET

2<sup>ème</sup> suppléant : Dominique GACHET-BARRIÈRE

3<sup>ème</sup> suppléant : Gérard FILOCHE

4<sup>ème</sup> suppléant : Gilbert THULEAU

5<sup>ème</sup> suppléant : Dominique PARSIGNEAU

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1410-1, L.1410-3, L.1411-5, R.1410-1, R.1410-2, D.1411-3, D.1411-4, D.1411-5,
- Vu le Code de la Commande Publique, notamment l'article L.1121-1,
- Vu la délibération de ce jour portant décision sur le principe de recours à la Délégation de Service Public,
- Après en avoir délibéré,

**ÉLIT**

- au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel, les membres suivants, titulaires et suppléants de la Commission d'Ouverture des Plis relative à la délégation de service public pour l'exploitation du Palais des Congrès de ROYAN :

Monsieur le Maire ou son représentant, *Président*

**Membres Titulaires**

1<sup>er</sup> titulaire : Didier SIMONNET

2<sup>ème</sup> titulaire : Raynald RIMBAULT

3<sup>ème</sup> titulaire : Nadine DAVID

4<sup>ème</sup> titulaire : Liliane ISENDICK-MALTERRE

5<sup>ème</sup> titulaire : Thierry ROGISTER

**Membres Suppléants**

1<sup>er</sup> suppléant : Christine DELPECH-SOULET

2<sup>ème</sup> suppléant : Dominique GACHET-BARRIÈRE

3<sup>ème</sup> suppléant : Gérard FILOCHE

4<sup>ème</sup> suppléant : Gilbert THULEAU

5<sup>ème</sup> suppléant : Dominique PARSIGNEAU

**DÉCIDE**

- de prendre acte de la composition de la Commission d'Ouverture des Plis relative à la délégation de service public pour l'exploitation du Palais des Congrès de ROYAN,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à effectuer toutes les formalités nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'application de la présente délibération.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales le 23 mars 2021  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan le 23 mars 2021  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général des Services  
HUBERT THOMAS

